

LA BRIGUE

Le comité de pilotage Natura 2000 a présenté son plan d'action



Les débats se sont déroulés en présence de la sous-préfète « montagne », Sylvie Cendre (au centre), du maire de La Brigue, Bernard Gastaud (à droite), et de Paul Silici, maire de Saorge. (Photo L. P.)

Le Comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 Marguaréis - La Brigue - Fontan - Saorge a présenté la note de synthèse finale en conclusion des travaux qui avaient démarré en novembre 2008 dans le cadre de l'application à un réseau de sites naturels européens des directives dites Natura 2000. La séance était présidée par

Sylvie Cendre, sous-préfète « montagne », et le maire de La Brigue Bernard Gastaud, président du Copil. Les maires de Saorge (Paul Silici) et de Tende (Jean-Pierre Vassallo), des organismes et des services de l'Etat, des associations de diverses sensibilités, des opérateurs économiques ont pris une part active à l'examen des nombreuses dispositions

contenues dans la charte qui seront appliquées à partir de janvier 2014. Chacun a pu s'exprimer en intervenant à plusieurs reprises pendant le brillant exposé assuré par Loïc Gargari.

Les Verts voient rouge

Comment concilier l'objectif de protéger des sites sensibles et assurer la sauve-

garde de la biodiversité, tout en préservant les activités humaines ancestrales ou celles liées à la civilisation des loisirs? Tel est l'enjeu qui divise et a donné lieu à des échanges assez vifs. Point de crispation des écologistes : l'ancienne piste militaire des cols dont les travaux de restauration vont bon train. Tout véhicule à moteur doit y être banni. « Mais Madame, c'est notre gagne-pain » s'exclame Jules, tandis que Lazare affirme : « Les véritables écologistes, ce sont les chasseurs, les pêcheurs, les ramasseurs de champignons. » Applaudissements d'un côté, indignation de l'autre. Finalement, tout le monde se retrouve d'accord pour valider par un vote les documents présentés, désigner l'opérateur Scot pour la phase d'animation, et enfin reconduire pendant trois ans à la présidence du Copil Bernard Gastaud, « sous réserve de réélection en mars prochain », précise ce dernier.

LILIANE PASTORELLI



L'ancienne route militaire tracée avant la Seconde Guerre mondiale par l'armée italienne offre un parcours exceptionnel en altitude, unique en Europe. Tout l'enjeu désormais porte sur la réglementation de la circulation des véhicules à moteurs. (Photo DR)